

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 88 (1961)
Heft: 5

Artikel: Diaîleries : le paraidis = Diableries : le paradis : (patois de St-Ursanne)
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-232328>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

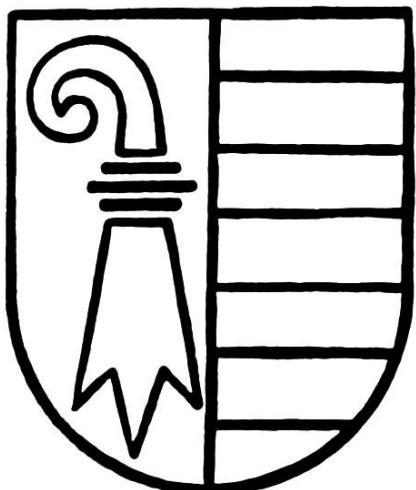
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pages jurassiennes



Diaîleries | Le paraidis

(Patois de St-Ursanne)

Dains lai meînme neût, ïn païysain retiré de la saigne des Vouennets son aindge voidjou et ïn diaîlat que s'y empouësint. « Po te contentê » que yi diét l'aindge, « demainde-me âtye (quelque chose) et i te l'aiccouèdjeràis.

— I vouérôs allê à pairaidis et peus en reveni.

— I ne te sairôs aiccouédjê qu'enne tchôse, et peus te m'en demandes doues.

— Et bïn fais me allê à pairaidis...

— Po te contentê, que yi diét le diaîlat, demainde-me âtye, et i te l'aiccouèdjeraïs.

— Tiaind c'ât qu'i seraïs à pairaidis, fais-m'en ai souëtchi.

Tiaind qu'è reveniёт di pairaidis, le païysain était pus tôt capou (penaud). Ai l'en craire, an n'y faît ren, an n'y maindge, an n'y boit pe ; an n'y sôrât, an n'y rit pe ; an n'y djue, an n'y tchainte pe ; an y ât trichte cman dains enne vâprée de Tôssaint ; è n'y é que bïn pô de dgens. « I seu s'hèvuroux d'en être eurveni et i ne seu s'pe prât d'y rallê », qu'è diét an tiu que le vœu-lait ôyi !

Jules Surdez.

Quel patoisant jurassien...

nous adresserait récits, courtes nouvelles, mots drôles, anecdotes, voire articles sur le Jura (légendes) pour le plus grand plaisir de nos lecteurs.

La Rédaction.

Diableries | Le paradis

(Patois de St-Ursanne)

Au cours de la même nuit, un paysan retira de la « sagne »¹ des Vernois² son ange gardien et un diableteau qui s'y enlisaiient.

— Pour ta récompense, lui dit l'ange, demande-moi une chose et je te l'accorderai.

— Je désire aller au paradis et en revenir.

— Je ne t'ai promis qu'une chose, et tu m'en demandes deux.

— Eh bien, fais-moi entrer au paradis...

— Pour ta récompense, lui dit le diableteau, demande-moi un chose, et je te l'accorderai.

— Quand je serai au paradis, fais-m'en sortir...

Quand il revint du paradis, le paysan était plutôt déçu. A l'en croire, on n'y fait rien, on n'y mange, on n'y boit point ; on n'y sourit, on n'y rit point ; on y est triste comme en un après-midi de Toussaint ; il n'y a que très peu de monde. « Je suis heureux d'en être revenu et n'y retournerai pas de sitôt », dit-il à tout venant.

¹ « Sagne » saigne, marais. ² De l'Aulnaie.